

**TRANSPORTS URBAIN  
ET INTERURBAIN :**

**L'option du gré à gré**

P. 2

# Continental

Mensuel d'Informations panafricaines

400 Fcfa

**Infos**

Directeur de Publication : Joseph KAPO

Réc. n°049/RDOP/J12/SASC

N° 033 du 13 janvier 2023

## NOUVELLES FEMMES DYNAMIQUES AFRICAINES



P. 6

# Le gouvernement satisfait des œuvres humanitaires

Le représentant du préfet du Wouri l'a réitéré récemment à Douala. C'était à l'occasion de la 4ème édition de la cérémonie de remise de cadeaux aux jeunes orphelins, et filles-mères célibataires, abandonnées des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Valérie Tchédjou Nougoum, la présidente de la NFDA en a profité pour inviter le grand public à soutenir ces enfants démunis.

### CAMEROUN-AFD

P. 4

## De nouveaux instruments de financement mis en place



Une convention de financement et trois notes d'intention ont été signées le 30 janvier 2023 à Garoua, entre la République du Cameroun, l'Agence Française de Développement, et l'Union Européenne, en marge de la visite au Cameroun du directeur général de l'Agence Française de Développement, Rémy Rioux

### ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS PÉTROLIERS

P. 10

## Des stations-service pilotes à Nguélémdouka et Nguti



Elles ont été récemment inaugurées dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. A Nguti, il s'agit davantage de faciliter les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Nigeria, en cette période de mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

### JOSEPH ANTOINE BELL

P. 12

## L'ange gardien des infrastructures et équipements sportifs

L'ancien capitaine de l'Olympique de Marseille a bénéficié d'un décret du chef de l'Etat signé le 6 février 2023. Le double vainqueur des CAN de 1984 et de 1988, triple mondialiste en 1982, 1990 et 1994 va devoir, à 68 ans, relever de nouveaux défis pour la promotion de l'image de son pays, le Cameroun.



# Choc pétrolier : Les attentes du Sommet d'Addis-Abeba



Par Joseph KAPO

La première crise mondiale des prix du pétrole débute en 1973, période marquée par la guerre du Kippour, contre les pays du Golfe. Avec pour réaction immédiate, le pic de production de pétrole aux USA et l'abandon des accords de Bretton-Woods, ayant pour effet une forte dévalorisa-

tion du dollar et donc, des cours du pétrole. L'expression « choc pétrolier » renvoie aux conséquences sur l'économie mondiale d'une modification brutale de l'offre de pétrole, combinant hausse du prix et augmentation de la consommation et/ou baisse de la production.

En 1979, l'Iran, l'un des pays producteurs de pétrole dans le monde, subit une crise politique à nulle autre pareille. L'offre est habituellement de 68,5 mb/j, et une chute vertigineuse a pour conséquence le doublement du prix du baril. En 1986, les prix chutent, le prix du baril de pétrole redescend sous la barre des 10 dollars, et la situation se normalise en 1987 après l'aboutissement d'un accord, le baril revient à 17 dollars. La production mondiale baisse de 2,3 mb/j suite aux interventions américaines en Irak en 1990 et 2003. Le troisième choc pétrolier survient en 2008 ; le prix du baril de pétrole atteint 147 dollars, un record historique. Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des Finances avoue que le

choc énergétique de 2022, occasionnée par la guerre en Ukraine est comparable au choc pétrolier de 1973. Pour y remédier il suggère l'indépendance énergétique de la France et de l'Union européenne.

Dans un contexte international difficile, le gouvernement camerounais, à travers la Caisse de stabilisation des produits pétroliers (CSPH), va agir à travers le programme de création des stations-service pilotes, dans les zones non desservies en raison du manque de rentabilité observée par les opérateurs économiques. L'on peut rappeler les récentes inaugurations des stations-pilote de Ngélémdouka, de Nguti, et bientôt d'Ekondo Titi. L'on dénombre à l'actif de la CSPH après validation du ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana président du conseil d'administration, la construction d'une vingtaine de stations-service pilotes, ajoutées aux centres emplisseurs GPL. Pour faciliter l'accessibilité aux populations, le gouvernement continue à sup-

porter à hauteur de 80%, avec la subvention qui s'élève à 700 milliards de FCFA par an. En date du 31 janvier 2023, une décision du Premier ministre, chef du gouvernement augmente les prix de certains produits pétroliers : super 730 FCFA, gasoil 720 FCFA, soit une hausse de 100 FCFA et non 500 F comme ailleurs. Les prix du pétrole lampant et du gaz domestique restent inchangés, au moment où la rémunération des agents publics enregistre une hausse de 5,2%, et le SMIG qui est projeté à 41875 FCFA.

Face à ces fluctuations du prix des hydrocarbures à travers le continent, l'on ose croire que cette épineuse question fera partie des articulations des travaux du 36ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, prévus à Addis-Abeba en Ethiopie, du 15 au 19 février 2023. Ce Sommet sera axé sur le sujet de la mise en application de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

## ZOOM

### PRIX DES TRANSPORTS URBAIN ET INTERURBAIN

#### ● Le gouvernement opte pour le gré à gré

C'est une mesure prise au cours des concertations présidées le 7 février 2023 à Yaoundé par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. A ses côtés, ses homologues des Transports, du Travail et de la Sécurité sociale, de l'Eau et de l'Energie, et les représentants des Syndicats et des associations de protection et de défense des droits des consommateurs.

Il ressort des échanges qui avaient pour cadre, la salle des actes de la CSPH que les nouveaux prix envisagés pour le ramassage en taxi sont : 300 FCFA et 350 FCFA. Cette table-ronde de dialogue secteur-privé/secteur public, s'est tenue après les cérémonies d'inauguration des stations-pilotes de Nguélémdouka, dans la région de l'Est et de



Nguti, dans le Sud-Ouest. Elle était précédée par la rencontre du 31 janvier dernier à Yaoundé, relative à la révision à la hausse des prix des produits pétroliers, suite aux instructions présidentielles relatives à la revalorisation des salaires.

« Nous ne sommes pas des étrangers

prêts à partir. Notre rencontre est consécutive à l'augmentation des prix du carburant », a rappelé le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, président du conseil d'administration de la CSPH. Et de poursuivre que « personne n'a intérêt à ce que son outil de travail soit saccagé ». Jacques

Collins Defossokeng, président du Syndicat national des employés du secteur des transports terrestres du Cameroun (Synester) est du même avis : « les prix sont de 300 FCFA le jour, et 350 CFA la nuit, pour les dix régions du Cameroun ».

En ce qui concerne le transport interurbain et périurbain, il a été décidé que les personnes à mobilité réduite payeront la moitié du tarif, alors que pour les enfants âgés de 0 à 7 ans, le transport sera gratuit. Les passagers de 7 à 10 ans vont payer 7 FCFA par km, et ceux de 11 à 21 ans vont payer 9 FCFA par km. Et au-delà de la majorité, le tarif est de 14 FCFA par km.

Christophe Mbassi



Réc. n°049/RDOP/J12/SASC  
du 02 novembre 2018

Tél. : (237) 677 79 44 85 / 677 52 40 66

www.continental-infos.com ; e-mail : kapojoseph@yahoo.fr

Directeur de la publication :  
Joseph Kapo  
Tel. : 677 79 44 85

Conseiller à la rédaction :  
Sylvestre Onana

Rédacteur-en-Chef :  
Lucien Tchaptchet  
Tél. : 694 60 01 64

Rédaction :  
Abe Bijepi, Lucien Tchaptchet,  
Christophe Mbassi, Madeleine Edimo,  
Emeric Tumbove, FranckJoel Vissama,

B.E, Alice Solange Banag

Images  
Olivier Kebega

Relations publiques :  
Naye Achile

Infographie :  
OWE Production

Imprimerie :  
JV Graph  
Tirage : 5 .000 exemplaires

## 36ÈME SOMMET DE L'UA À ADDIS ABEBA

## ● Paix, sécurité et développement au cœur des débats

L'un des sujets prioritaires à soumettre pour examen aux leaders africains qui se donnent rendez-vous du 15 au 19 février 2023, au siège de l'UA à Addis-Abeba la capitale éthiopienne, porte sur la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

À Addis-Abeba, l'on sortira également de la Déclaration de la Conférence de l'UA sur la promotion du lien entre la paix, la sécurité et le développement en Afrique, intitulée « Déclaration de Tanger », sur la promotion du lien paix-sécurité-développement, adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS). C'est une information contenue dans le communiqué ayant sanctionné la réunion du 27 janvier dernier, relative à l'examen de la Déclaration de Tanger. Selon les termes de ce document, le CPS « se félicite de la tenue de la Conférence politique de l'UA sur la promotion du lien entre la paix, la sécurité et le développement en Afrique, qui s'est tenue du 25 au 27 octobre 2022 à Tanger (Royaume du Maroc), et qui a réuni de multiples parties prenantes, notamment les États membres de l'UA, les institutions africaines de développement, les organisations de la société civile, le monde universitaire, les professionnels, les groupes de jeunes et de



femmes, et les partenaires au développement ».

## Rivalité entre deux pays frères

Le CPS qui rend hommage au gouvernement marocain, pour ses efforts déployés

pour abriter la Conférence politique de l'UA sur la promotion du lien entre la paix, la sécurité et le développement en Afrique et félicite les acteurs du succès de la Conférence politique de l'UA, la Commission de l'UA, le Royaume du Maroc

etc. Il demande aux États membres de l'UA, aux Communautés économiques régionales et aux partenaires d'œuvrer à la mise en œuvre de la Déclaration de Tanger et ce, de manière bien coordonnée, et à la Commission de l'UA de diriger ces initiatives, afin d'assurer une synergie et une large participation de toutes les parties prenantes travaillant sur le lien entre la paix, la sécurité et le développement. D'autres centres d'intérêts des travaux vont porter sur : les questions allant de la gouvernance politique, financière et énergétique du continent à la réforme du conseil de sécurité de l'ONU. Certaines sources évoquent aussi au menu, un plat de résistance, la rivalité entre les deux poids lourds du Maghreb (le Maroc et l'Algérie) qui lorgnent sur la présidence de l'Organisation panafricaine en 2024.

Joseph Kapo, envoyé spécial à Addis-Abeba

## FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

## ● Un sommet s'est tenu à Dakar

Ayant compris que le développement des infrastructures est un catalyseur de développement, en dépit du contexte économique morose, l'Afrique ne lésine sur aucune opportunité pour souligner sa volonté à ranger le terme déficit infrastructurel dans les tiroirs.

« L'Afrique est favorable au déploiement et à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui dépendent actuellement de la mise en orbite de satellites de communication », déclarait Paul Biya le chef de l'État camerounais le 13 décembre 2022 au forum sur la coopération civile et commerciale entre les États-Unis et l'Afrique dans le domaine spatial, organisé en marge du U.S.-AFRICA Leaders Summit Washington D.C.

Ayant compris que l'intégration régionale passe forcément par l'interconnexion continentale notamment, le développement des infrastructures, la ville de Dakar au Sénégal a abrité du 1 au 3 février 2023, le deuxième sommet de Dakar sur le financement du développement des infrastructures en Afrique (SFD 2.0), sous la présidence de Macky Sall, président en exercice de l'Union Africaine.

Placé sous le thème : « Maintenir l'élan pour la transformation des infrastructures continentales », ce sommet a mobilisé les acteurs du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) autour des efforts de l'UA et de son Agence d'exécution (AUDA-NEPAD), pour mieux accélérer la mise en œuvre des projets d'infrastructures régionaux prioritaires. Y étaient attendus les acteurs : chefs d'État et de gouvernement africain, dirigeants d'entreprises, institutions de financements du développement (IFD) ; in-



vestisseurs privés, investisseurs institutionnels et des institutions partenaires au développement. Ce sommet a servi de plateforme pour « trouver des moyens pratiques d'améliorer la préparation des projets et d'identifier des structures de financements innovantes impliquant des financements public et privé ». Ce fut une opportunité pour les projets prioritaires et les porteurs de projets bénéficieront de renforcement des capacités en matière de conception et de préparation de projets. Selon l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le principal organisateur, combler les lacunes en matière d'infrastructures en Afrique pourra contribuer à créer les

conditions économiques préalables nécessaires à une croissance à long terme inscrite dans les objectifs de l'Union africaine et de l'UDA-NEPAD, à favoriser la réduction de la pauvreté.

Les acteurs ont réfléchi sur les stratégies appropriées pour la promotion d'un environnement juridique, politique et réglementaire favorable pour améliorer la bancabilité et l'investissement des projets d'infrastructure, remédié aux difficultés liées à la préparation des projets, exploré des mécanismes de réduction des risques pour faire avancer le financement des projets de développement des transports et de l'énergie, en plus de l'expansion des ports régionaux, renforcer le Commerce

régional.

Depuis l'avènement de la Zlecaf, les experts sont unanimes que le PIDA est la voie pour la mise en œuvre des projets prioritaires pour la transformation du continent. Il s'agit d'un cadre institutionnel de l'UA, en vue de mieux résoudre les goulots d'étranglements liés au développement d'infrastructures transfrontalières, de transports, de l'énergie, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'eau.

Il faut rappeler qu'en 2021, le deuxième plan d'action prioritaire (PIDA PAP 2), comprenant 69 projets d'infrastructures à réaliser d'ici 2030, a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA. Le PIDA élaboré en 2010/2011 à l'initiative de l'UA, est un programme multisectoriel continental qui vise à la mise en place d'une vision, des politiques, des stratégies et d'un programme de développement des infrastructures à l'échelle régionale et continentale. Le déficit en infrastructures conduit à une croissance des coûts de production et des services, une baisse de la compétitivité des affaires, un impact négatif sur le flux des investissements directs étrangers. Le PIDA est piloté par la Commission de l'Union Africaine, le secrétariat du NEPAD et la BAD.

Christophe Mbassi

## AUTOROUTE YAOUNDÉ-DOUALA

### ● Des contraintes entravent les travaux de raccordement

**Il s'agit principalement de la non-libération des emprises. Pour lever ces points d'obstacles, le ministre des Travaux publics a instruit, une contre-expertise des évaluations faites pour les indemnités, tout en continuant de sensibiliser les riverains pour libérer les emprises routières.**

La première phase de l'autoroute Yaoundé-Douala ne sera pas raccordée aux réseaux routiers existants dans les délais voulus par le maître d'ouvrage, le ministre des Travaux publics. La cause, la non-libération des emprises routières par les riverains, faute d'indemnités. En effet, les problèmes d'occupation des emprises réservées aux voies de raccordement de la section Yaoundé-Bibodi au réseau urbain existant de la ville de Yaoundé et à la Nationale 3, concernent principalement les zones de Nkolbisson et de Boumnyebel. Aussi, la descente du MINTP, Emmanuel Nganou Djoumessi, sur les sites de ces travaux, le 31 janvier dernier, avait pour objet, la recherche in-situ, des pistes de solutions pour la libération par anticipation des emprises, afin d'éviter tout glissement de date d'achèvement des travaux dans les délais impartis.

S'agissant de la zone de raccordement de l'autoroute au réseau urbain de la ville de Yaoundé par Nkolbisson, 11 habitations implantées sur les emprises retardent l'avancée des travaux. Du côté de la zone de raccordement de l'autoroute à la Nationale 3 par Boumnyebel, quelques installations commerciales ont été identifiées comme obstacles à la construction des voies de raccordement et du giratoire à



double voies, prévu dans le but d'assurer la distribution du trafic à ce point précis. Au terme de cette visite, le maître d'ouvrage a en outre formulé quelques recommandations à l'endroit des différents services en charge des indemnités. Il a notamment instruit d'effectuer avant le vendredi 03 janvier 2023, une contre-expertise des évaluations faites au préalable. A l'issue de celle-ci, des mises en demeure pourront être servies aux concernés, avant de procéder aux expropriations, pour permettre de libérer les emprises.

Mais avant cette étape, le MINTP n'a pas manqué de sensibiliser les riverains présents sur les différents sites, quant à une anticipation préalable. Il a de ce fait rassuré ces derniers des mesures prises par le gouvernement, en ce qui concerne leur recasement immédiat. Aux autorités administratives et locales, le MINTP a recommandé d'intensifier les actions de sensibilisation des populations riveraines en ce qui concerne le respect scrupuleux des bornes et des emprises des voies de raccordement à la première phase de l'au-

toroute Yaoundé-Douala.

En rappel, le taux d'exécution physique de ces travaux liés à l'aménagement des voies de raccordement, est de 80%, pour une date d'achèvement fixée au 30 avril 2023 par le maître d'ouvrage, objet de l'ordre de service du 16 janvier 2023. L'achèvement desdits travaux, prévu pour le 31 décembre 2022, a été freiné par la non libération des emprises de travaux des sections : du point kilométrique 0+000 (Nkolnkoumou) au point kilométrique 1+200 et du point kilométrique 59+300 (Bibodi) - à Boumnyebel.

Au cours de cette visite des chantiers, une présentation du plan d'expropriation assorti d'une vidéo de la zone, a été faite à la délégation du MINT au point kilométrique 1+200. Avant de visiter les travaux des bâtiments d'exploitation. Au PK 59+300 où le MINTP a pu apprécier la nouvelle plateforme de péage et les travaux de construction du dalot situé au PK 9 (section 2). Pour boucler par la présentation du plan et des limites d'expropriation sur le site où le giratoire de Boumnyebel doit être aménagé. En parcourant ces points, le MINTP n'a pas manqué de rassurer les populations riveraines concernées par les expropriations.

B. E

## CAMEROUN-AFD

### ● De nouveaux instruments de financement mis en place

**Une convention de financement et trois notes d'intention ont été signées le 30 janvier 2023 à Garoua, entre la République du Cameroun, l'Agence Française de Développement, et l'Union Européenne, en marge de la visite au Cameroun du directeur général de l'Agence Française de Développement, Rémy Rioux.**

La finalité recherchée par les quatre nouveaux instruments de financement mis en œuvre par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne (UE), en faveur du Cameroun, est d'accompagner le Cameroun dans la mise œuvre de sa Stratégie nationale de Développement (SND-30). Le premier de ces instruments de financement, signé entre le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux et le directeur général de la Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON), Mohamadou Bayero Bounou, est relatif à un prêt non souverain d'un montant de 30 millions d'euros, soit environ 19,68 milliards de FCFA, au profit de la SODECOTON. Pendant que le deuxième, un engagement conjoint, toujours au bénéfice de la SODECOTON, est une Note d'intention d'un montant de 10 millions d'euros, soit environ 6,5 milliards de FCFA, en vue de l'octroi d'une subvention de l'UE pour assurer la transition énergétique de la SODECOTON. Les documents ont été paraphés par le DG de l'AFD et le représentant de l'UE au Cameroun, Philippe Mayaux. Selon le DG de l'AFD, ces deux instruments de financement sont destinés à la



modernisation de neuf usines de la SODECOTON dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ; la construction de deux nouvelles usines d'égrenage ; l'équipement de cinq sites industriels avec des centrales photovoltaïques d'une puissance installée de 10 MW, pour booster la transition énergétique.

Quant au troisième instrument de financement signé par Rémy Rioux et Philippe Mayaux, il est relatif à une Note d'intention d'un montant de 06 millions d'euros, soit environ 3,94 milliards de FCFA, destinée à la « Team Europe Initiative », pour le financement du Programme « Cameroun

Septentrion Vert et Résilient ». Le financement de ce programme permettra une meilleure coordination et un meilleur encadrement et déploiement des activités agropastorales inclusives, durables, rentables et respectueuses de l'environnement. Cela passera par la promotion de la mise en œuvre des pratiques d'agriculture durables et adaptées aux changements climatiques ; et à la mise en œuvre des pratiques agro écologiques répondant aux enjeux d'adaptation aux changements climatiques entre autres.

Enfin, le quatrième, un engagement conjoint est une Note d'intention signée par le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey et le DG de l'AFD, destiné à la réalisation de la deuxième phase du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA2). Le financement de ce Projet

devrait contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. L'objectif est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales agricoles, productrices de riz et d'oignon dans les zones d'intervention. Ces apports financiers d'un montant total d'environ 33,42 milliards de FCFA, précise-t-on, contribueront à la mise en œuvre des projets de la SND30 qui relèvent de la stratégie du secteur agricole dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.

La signature de ces instruments de financements a été précédée d'une visite de terrain. Alamine Ousmane Mey, le gouverneur de la région du Nord et leurs hôtes, ont tour à tour visité l'usine d'égrenage de la SODECOTON, le marché de bétail du Programme C2D Urbain Capitales Régionales, la laiterie de Garoua, et l'École Technique d'Agriculture (ETA). L'objectif de cette visite était d'apprécier le niveau de réalisation de ces projets financés par ces partenaires au développement.

B. E

## DOUANES CAMEROUNAISES

## ● 2 457,5 milliards de FCFA collectés en 3 ans

Sur les trois premières années de la mise en œuvre de la SND30, à savoir 2020-2022, la direction générale des Douanes (DGD) a mobilisé 2 457,5 milliards de FCFA pour un objectif de 2 318,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 106,0%.

C'est un maillon essentiel de la politique de relance économique impulsée par les pouvoirs publics : la Douane camerounaise. Surtout dans un environnement économique en 2023 marqué par l'impact des chocs exogènes sur la vie économique nationale. Avec au plan douanier : la persistance de la crise sanitaire internationale du Covid-19 ; la crise russo-ukrainienne, sources de perturbation des chaînes logistiques, de contraction du commerce extérieur et d'exacerbation des tensions inflationnistes sur le fret maritime international, les intrants de production intersectorielle et les denrées de grande consommation. D'où toute l'importance accordée à l'exposée de la direction générale des douanes (DGD), sur la politique fiscale et la relance économique, lors des travaux de la conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et extérieurs du ministère des Finances, le 03 février 2023 à Yaoundé.

S'agissant particulièrement du rôle de la Douane camerounaise dans la mobilisation des recettes douanières, les performances de celle-ci, pour ce qui est notamment des trois premières années de



la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement (SND-30), de 2020 à 2022, les résultats sont au-delà des espérances. Avec une mobilisation des recettes de l'ordre de 2 457,5 milliards de FCFA, pour un objectif de 2 318,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 106,0%. Sur la même période, les recettes douanières budgétaires se sont améliorées

passant de 707,8 milliards en 2020 à 897,4 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse globale de près de 190 milliards en valeur absolue et de 26,8% en valeur relative.

Pour l'exercice budgétaire 2022, l'objectif de recettes était de 863,9 milliards FCFA, pour des réalisations non consolidées de 897,4 milliards FCFA, pour un taux de

réalisations de 103,9%, soit une plus-value de 33,5 milliards FCFA, en comparaison avec les réalisations de l'année 2021 établies à 852,3 milliards FCFA, soit une hausse de 5,3% en valeur relative et de 45,1 milliards FCFA en valeur absolue, apprend-on de l'administration douanière. Pour faire exhaustif, l'administration des Douanes a mobilisé, à titre non consolidé, un montant global des recettes (budget et hors budget) de 1128 milliards FCFA. Les dites recettes globales sont en hausse de 9,1% en valeur relative et de 94,0 milliards FCFA en valeur absolue, par rapport aux performances globales de 2021 évaluées à 1 034,0 milliards FCFA.

Il faut rappeler que, outre la mobilisation des recettes douanières, les douanes camerounaises, s'agissant de leur implication dans la relance économique du pays, contribuent également à travers la promotion des investissements, de transformation structurelle et de diversification économique ; l'amélioration de l'environnement des affaires et la facilitation des échanges du commerce extérieur ; la préservation de la paix et de la sécurité nationales, etc.

B. E

## APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS EN POISSON

## ● De beaux jours en perspective pour les ménagères

Vanetia Cohen, directrice générale de la Société Samaki Fisheries Sarl, a pris cet engagement ce 13 janvier 2023 à Yaoundé. C'était au cours de la cérémonie de signature du protocole d'accord conjointement présidée par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana et le Dr Taiga, ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales.

Selon le chef du département ministériel en charge des questions commerciales, « il s'agit de montrer l'exemple, nous situer dans la mouvance de ce que sera l'Afrique de demain, en droite ligne de la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, de favoriser les échanges, la mise en œuvre de la politique de l'import substitution définie par le président de la République. La société s'engage à approvisionner les marchés via les importations, de produire des variétés de poisson issues de la pisciculture locale, ce protocole d'ordre public vient encadrer la volonté gouvernementale ».

D'après le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, « c'est un protocole d'une importance capitale au moment où la Zlecaf est en voie de mise en œuvre, et le Cameroun est engagé dans cette procédure. Vous aurez toutes les variétés qui sont sur le marché, l'approvisionnement se fait en fonction des espèces. Il s'agit d'importer des produits qui vont être disponibles et accessibles ».

## Respect des prix

Considérant l'accord commercial entre



le Cameroun et la République Sud-africaine, considérant l'accord et les textes de la Zlecaf, cet accord rentre dans le cadre des missions dévolues au ministère du Commerce et au ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales. Celles de suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consom-

mation, et la salubrité des denrées d'origine animale et des produits halieutiques.

La Société Samaki Fisheries Sarl s'engage à contribuer au renforcement de l'approvisionnement du marché camerounais en produits halieutiques, en quantité et en qualité, à introduire sur ce marché de nouvelles variétés de

produits halieutiques, à prendre une part active dans la promotion du développement de la pisciculture locale, conformément à la politique de promotion de l'import-substitution, à appliquer une politique de prix promotionnels n'excédant pas sauf circonstances particulières dument motivées, ceux en vigueur lors de la signature du présent protocole d'accord.

« Merci pour cette opportunité, c'est un projet africain et pour l'Afrique. Le Cameroun constitue un vaste marché, non seulement commercial mais, pour la pisciculture. Il a des potentiels. Nous allons examiner les pistes d'investissements, nous voulons promouvoir l'aquaculture au Cameroun. C'est un secteur porteur, nous sommes venus promouvoir cette activité. Nous l'avons fait déjà en Mauritanie et en République Sud-Africaine. Vous pouvez compter sur nous, nous allons respecter les exigences liées aux prix et à la qualité », promet la patronne de cette entreprise basée en Afrique du Sud.

Emeric Tummove

## NOUVELLES FEMMES DYNAMIQUES AFRICAINES

● **Le gouvernement satisfait du soutien humanitaire**

**Le représentant du préfet du Wouri l'a confirmé le 18 décembre 2022, à l'ouverture de la traditionnelle cérémonie de remise de la montagne de cadeaux aux jeunes orphelins et filles-mères célibataires abandonnées des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.**

Cette rencontre organisée par l'association les Nouvelles Femmes Dynamiques Africaines, pour redonner vie aux bénéficiaires, s'est caractérisée par une forte mobilisation à la Maison du parti de Bonanjo. Pour cette 4ème édition organisée en collaboration avec les entreprises locales dans la mouvance des festivités de Noël et du Nouvel an 2023, l'on a noté un grand engouement de part et d'autre.

« Avant d'être élue du peuple, je suis femme chef d'entreprise, et en cette qualité, j'ai le pouvoir d'intégrer tout mouvement économique et dynamique. Cette association que j'ai vue naître est en train de prendre de l'ampleur. Cela veut dire que la présidente qui est à la tête, est vraiment dynamique et les femmes membres reflètent ce dynamisme. C'est une association faite pour encourager la femme en général, et la femme chef d'entreprise en particulier. On y retrouve des femmes parties de zéro pour devenir patronnes », précise Marie Angèle Noah, vice-présidente de ce mouvement.

## Voyage d'affaires à Dubaï

Pour cette célébration, des sonorités locales produites par des artistes de renom célébrer Noël, avec ces actrices de l'économie, ont agrémenté ce grand moment couplé de « l'arbre de Noël », pour traduire une fois de plus, l'élan de cœur de cette association en faveur de ces couches de la population, dont certaines sont devenues des « Sans domicile fixe » (SDF), depuis l'éclatement de la crise anglophone au Cameroun en octobre 2016. Les entreprises citoyennes partenaires de cette journée exceptionnelle, ont contribué de façon remarquable au succès de cette édition, afin d'apporter un coup de main pour le bonheur des enfants.

« Nous voulons exprimer notre satisfaction pour cette cérémonie qui apporte de la joie aux femmes et enfants qui ont fui les sécession-



nistes dans les régions anglophones. Le chef de l'Etat a placé l'être humain au centre de ses préoccupations. Je dis aux concernées que tout n'est pas fini. À travers un geste de cette nature, elles peuvent s'en sortir. Nous demandons à la promotrice d'aller de l'avant et d'élargir à d'autres orphelinats », a déclaré le premier adjoint préfectoral du Wouri.

La représentante du ministre des Affaires sociales va abonder dans le même sens en leur promettant un soutien continu : « Les Nouvelles Femmes Dynamiques Africaines sont là pour vous aider. Rapprochez-vous d'elles en cas de difficultés. Nous sommes satisfaits pour ce soutien humanitaire à l'endroit de ces personnes vulnérables. Nous travaillons ensemble, afin qu'elles ne se sentent pas abandonnées. Nous sommes là pour leur dire que tout n'est pas fini. Il y a encore de l'espoir ».

Valérie Tchédjou Nougoum, présidente de cette association basée à Douala, souligne que « la 4ème édition de l'arbre de Noël a pour objectif de sortir les enfants, et la femme dynamique de la précarité. Le but également est d'aller conquérir les nouveaux marchés par-

tout dans le monde. Nos attentes du gouvernement, c'est qu'il nous soutienne afin qu'on puisse produire localement et réduire les importations. Merci aux pouvoirs publics ». Convaincu que le développement de la femme passera par la femme, la promotrice des Nouvelles Femmes Dynamiques Africaines annonce leur participation à un voyage d'affaires à Dubaï en février 2023.

Pour l'année 2023, dans le cadre de ses missions de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun principalement, leurs priorités s'articulent autour des projets axés sur la recherche de financements pour davantage encadrer les femmes et promouvoir leurs affaires à travers les foires, le renforcement des capacités à travers des formations, la participation aux foires à l'instar de celui de Dubaï, du 19 au 25 février, auquel est invitée l'association, avec pour ambition de promouvoir l'industrialisation.

Il est question pour ces femmes d'affaires d'aider le gouvernement dans le cadre de la politique de l'import-substitution, produire ce que l'on consomme.

Il convient de préciser que la NFDA est une as-

sociation apolitique regroupant les femmes entrepreneurs, chefs d'entreprises et dynamiques de nombreux pays africains. Elle est constituée de femmes qui nourrissent l'objectif commun d'apporter à l'Afrique et au monde leurs idées, favorisant l'émancipation de la femme africaine, la mise en valeur des compétences féminines, l'encadrement, la formation et l'accompagnement des femmes dans différents secteurs. Ce mouvement a pour but principal, le soutien inconditionnel des orphelins par des actes caritatifs à travers des projets innovants et durables.

« Nous invitons le grand public à mettre la main sur le cœur dans le but de soutenir ces enfants démunis par quelques gestes. Ne durcissez pas vos cœurs ! Soutenez ce mouvement avec vos aides afin de mettre le sourire aux lèvres de ces enfants. Vos dons de toutes natures sont vivement attendus. Ensemble, nous ferons de très belles choses », voilà le message de circonstance de Valérie Tchédjou Nougoum.

Lucien Tchaptchet

## ASSASSINAT DE MARTINEZ ZOGO

● **L'hommage de la communauté camerounaise de France**

**A la suite de la disparition tragique du journaliste, directeur de la radio Amplitude FM émettant depuis Yaoundé, les Camerounais de France ont tenu à exprimer leur compassion en rendant un hommage solennel au défunt.**

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun en France, Son Excellence André-Magnus Ekoumou, a procédé le 25 janvier dernier devant toute la grande famille diplomatique du Cameroun en France, et l'ensemble des usagers présents, à la pose d'une gerbe de fleurs, à l'entrée principale de la représentation diplomatique à Paris. La cérémonie, qui a connu la présence de plus de 300 personnes, a été organisée en la mémoire du chef de chaîne de la radio urbaine Amplitude FM, Martinez Zogo (Mbani Zogo Arsène Salomon, de son nom officiel), basée à Yaoundé, et dont le corps sans vie a été découvert dans les environs de la ville de Soa, une banlieue de la capitale camerounaise.

Le journaliste était porté disparu depuis le mardi 17 janvier 2023. Et les recherches ont finalement permis de retrouver le corps sans vie de Martinez Zogo, dimanche 22 janvier 2023. Il faut rappeler qu'après la découverte de la dépouille macabre du chef de chaîne de la radio urbaine Amplitude FM, une centaine d'organisations de la société civile, sous la



coordination du Réseau des Droits d'Homme en Afrique Centrale, a donné une conférence de presse, le 23 janvier 2023 à Douala. Les syndicats des journalistes ont ainsi pris position. En effet, ils interpellent le gouvernement afin que toute la lumière soit faite sur ce crime crapuleux. Pour sa part, Sadibou Marong, directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF a appelé « les autorités camerounaises à mener

jusqu'au bout et de manière indépendante l'enquête ouverte, et à mettre un terme au climat de violence pour les professionnels des médias dans le pays ».

« L'Union européenne condamne fermement le meurtre du célèbre animateur de radio camerounais, Martinez Zogo. Il est essentiel qu'une enquête approfondie, déjà annoncée par les autorités, clarifie toutes les circonstances de ce meurtre et que les responsables soient traduits en justice », a rappelé Nabila Massrali, porte-parole du chef de la diplomatie européenne.

Après le communiqué du gouvernement qui a clairement condamné l'acte odieux commis sur la personne du Martinez Zogo, des journalistes, conduits par les responsables de la Fé-

dération des éditeurs de presse, sont venus à la rencontre du ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi, le 23 janvier dernier.

Pour l'heure, des interpellations et des auditions ont déjà été effectuées dans le cadre d'une enquête (Gendarmerie, police), décidée par le président de la République. L'on parle d'une trentaine de suspects actuellement aux mains des enquêteurs. Parmi eux, les plus connus : Maxime Eko Eko, le DG de la DGRE, le lieutenant-colonel Justin Danwe (directeur des Opérations à la DGRE), Jean-Pierre Amougou Belinga (Pdg du Groupe L'Anecdote), Bruno Bidjang (DG de Vision 4), le colonel à la retraite Etoundi Nsoe Raymond, ancien commandant de la Garde présidentielle et beau-père de Amougou Belinga.

Les résultats de cette enquête devraient permettre de mettre la main sur les commanditaires du crime, et surtout les assassins de Martinez Zogo. Il s'agit d'un crime de trop qui ne devrait être impuni.

L.T.

## MISSION ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE AU CAMEROUN

## ● Un port sec de 327,9 milliards de FCFA annoncé au Cameroun

La promesse est de la présidente de la confédération générale des entreprises algériennes, le 27 janvier à Douala en fin de mission. C'était en présence de l'ambassadeur de la République Démocratique et Populaire d'Algérie au Cameroun, S.E Boumediene Mahi, de l'ambassadeur du Cameroun à Alger S.E Komidor Njimoluh Hamidou, et du président du GICAM.

Les membres de la Confédération générale des entreprises algériennes ont d'abord été reçus en audience à l'Immeuble rose par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana.

Sous la conduite de la présidente de la Confédération des entreprises algériennes, Saida Neghza, une cinquantaine de patrons d'entreprises des différents secteurs d'activités : BTP, agro-industrie, industrie pharmaceutique, hydraulique, médico-sanitaire, électroménager, matériaux de construction, bois, ont échangé avec le ministre du Commerce. Cette mission économique pendant son séjour, du 22 au 28 janvier 2023, a rencontré des membres du gouvernement, les responsables de l'Agence de Promotion des investissements, de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts à Yaoundé.

Des rencontres similaires ont eu lieu dans la capitale économique : une séance de travail à la chambre de Commerce, couplée de la signature d'un projet d'accord portant création d'un Conseil des hommes d'affaires algéro-camerounais, un forum économique, suivie de la visite au Port autonome de Douala (PAD) et au Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM). Pour favoriser la connaissance mutuelle entre les opérateurs économiques.

Décolonisation du commerce

En cette période de mise en œuvre de la Zlecaf, les différents patrons d'entreprises semblent avoir compris l'urgence de sortir du cadre du troc moderne, pour parvenir à l'investisse-



ment. Saida Neghza soutient qu'« il faut arrêter d'importer. Il faut produire sur place. Nous envisageons d'avoir un village d'Algérie au Cameroun, comme c'est déjà le cas au Niger, et au Nigeria ». Le ministre Luc Magloire Mbarga Atangana, à l'issue de l'audience précise que, « l'accent est mis sur les infrastructures, les BTP, et l'industrialisation commence par-là, la santé. C'est une mission complète, une cinquantaine d'opérateurs économiques algériens qui ont souhaité venir voir ce qui se passe sur place, ce qui se fait de bien, ce qui peut être fait pour améliorer les échanges commerciaux en Afrique. L'idée maitresse, c'est la transformation des produits agricoles. »

Le chef de la diplomatie algérienne pense que ces chefs d'entreprises sont venus aider leurs homologues camerounais. S.E Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun en Algérie

recommande « qu'on cesse la colonisation de nos rapports, qu'on décolonise le commerce, qu'on cesse le commerce triangulaire, qu'on se mette ensemble pour consolider l'idéal africain de développement. Il est important que cette délégation soit venue, et nous sommes dans la dynamique de la mise en œuvre de la ZLECAF ».

La relation doit sortir du cadre du troc moderne. Les Etats doivent recourir à la transformation structurelle de l'économie. C'est pourquoi ils veulent désormais acheter du bois camerounais, sans passer par des intermédiaires. Au siège du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) à Douala le 27 janvier 2023, une quarantaine de chefs d'entreprises y était, en présence de l'ambassadeur d'Algérie. Le but visé était de présenter aux opérateurs économiques camerounais, les opé-

portunités d'investissement et de partenariat. Dans les secteurs ci-après : agriculture, élevage, agroalimentaire, électricité, électronique, énergie, BTP, céramique, construction navale, métallurgie, métrologie, numérique, télésurveillance, télécommunications, hôtellerie, tourisme, santé, transport, logistique, médias. Selon Célestin Tawamba, président du GICAM, sa structure représente 70 % des chiffres d'affaires des entreprises modernes, 70 % de contribution aux recettes fiscales, 45 % du Pib et plus de 45 % des effectifs d'emplois au Cameroun. Avant de poursuivre que « le Cameroun constitue 70 % du PIB de la sous-région. C'est l'endroit en Afrique subsaharienne où il faut investir. En termes de capital humain, le Cameroun peut se vanter d'être le pays où il y a le plus de compétences en Afrique subsaharienne, parmi lesquelles de grandes compétences féminines ».

Ce fut une mission fructueuse. Et d'après Saida Neghza, « nous avons signé des protocoles pour sept coopératives dans les secteurs du café, de la transformation agroalimentaire, le coton, le bois. Nous allons emmener des investisseurs qui vont mettre en place un port sec qui va coûter 500 millions d'euros, soit 327,9 milliards de FCFA. Nous avons signé des conventions avec la Chambre de Commerce. Globalement, l'objectif a été atteint à 100 %. Nous avons signé des conventions ce 27 janvier, et nous reviendrons dans un futur proche pour signer d'autres ».

Madeleine Edimo

## COMPRENDRE LA ZLECAF

## ● Les pistes de solutions d'Emmanuel Mbarga

Elles sont contenues dans l'ouvrage intitulé « Sur le chemin de l'intégration : comprendre la zone de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine », dédié le 4 janvier dernier.

L'auteur de cet ouvrage, négociateur en chef du Cameroun pour la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, conseiller régional pour l'Afrique centrale et expert principal pour les questions d'accès au marché au siège du secrétariat de la ZLECAF à Accra, au Ghana, a occupé des postes de responsabilité au ministère de l'Économie et des Finances et au ministère du Commerce

En effet Emmanuel Mbarga met à la disposition des lecteurs une centaine de pages. En effet, conscient des défis qui l'interpellent, le continent africain est déterminé plus que par le passé, à briser les barrières physiques afin de faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

Selon le représentant de la maison d'édition Harmattan Cameroun, Jacques Kounan « la présence d'un membre du gouvernement à une telle cérémonie traduit son intérêt à promouvoir la lecture. Le manuscrit de cet ouvrage a été retenu depuis 2021 car, il participe à la transformation sociale. Emmanuel Mbarga est maître dans son art. C'est un ouvrage qui intéresse notamment les chercheurs du secteur du commerce inter-



national ».

On y trouve une vingtaine de questions développées qui permettent, selon lui, de comprendre l'historicité du projet, d'avoir un aperçu du cœur des négociations commerciales internationales. Parmi les intervenants, citons Justine Diffo, présidente de la Fondation Global Capacity Building Foundation, personne-ressource auprès de la ZLECAF, qui à travers la note de lecture de l'ouvrage reconnaît que « le gouvernement accorde une attention particulière à la ZLECAF ». Le Camerounais, à travers ce travail

salué par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana traite des questions d'accès au marché continental. On y trouve un concentré d'informations relatives au développement industriel, économique et commercial.

Corriger la dépendance des importations A travers ce document d'une centaine de pages, imprimé à Paris au siège d'Harmattan, l'historique de la ZLECAF figure parmi les principaux centres d'intérêts. De la signature de l'accord de Kigali, le 21 mars 2018 par les Etats membres de l'UA, au lan-

cement des échanges commerciaux en janvier 2021. Il renseigne les opérateurs du commerce international sur les efforts d'industrialisation par la politique d'import-substitution.

Pour le préfacer, le ministre Luc Magloire Mbarga Atangana, « son livre a le mérite de plonger le lecteur au cœur des négociations, tout en donnant la possibilité de mieux cerner l'intérêt, les contours, le contenu, ainsi que les modalités de mise en place de cet instrument qui permettra de booster les échanges commerciaux interafricains et de hisser l'Afrique au rang des grandes puissances économiques planétaires du futur ». Le membre du gouvernement va préciser que la Zone de Libre Echange Continentale Africaine est venue pour corriger notre dépendance malade des importations. « Il nous faudra travailler davantage, travailler beaucoup plus que par le passé pour nourrir les populations africaines. Il faut se mettre au travail en intégrant les enjeux, les perspectives », va-t-il conclure.

Joseph Kapo

## DÉVELOPPEMENT DE LA CACAOCULTURE

### ● Les chocolatiers français déterminés à soutenir les femmes

**Daniel Mercier, président du Club des chocolatiers l'a réitéré, à la faveur de la visite d'évaluation du programme « Femme rurale dans le cacao », effectuée du 1er au 3 janvier 2023.**

Rosalie Kaldjop, secrétaire générale de la coopérative « Femme rurale dans le cacao du Littoral », en a profité pour témoigner sa reconnaissance à l'endroit du gouvernement, pour les actions entreprises en leur faveur : « c'est un jour de joie et d'allégresse pour notre association. Le processus d'autonomisation de la femme de notre localité est désormais un fait, grâce au soutien du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC). »

Elle s'exprimait ainsi à l'occasion de la descente effectuée par les chocolatiers français, dans le village d'Ihund, département de la Sanaga maritime. Le but était d'évaluer le programme « Femme rurale dans le cacao », qui a pour finalité d'enrôler chaque année, 80 nouvelles adhérentes. Il s'agit également de faciliter la création d'au moins un hectare de cacaoyers pour chacune d'elle, et doter chacune d'un revenu stable tiré d'une culture pérenne, le cacao, associée aux autres productions agricoles. Lancé le 1er juin 2021 de façon conjointe par les ministres du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, et de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mairobe, ce programme qui comprend 86 femmes a pour slogan : « une femme, un hectare de cacao ». D'après le président du Conseil



exécutif du CICC, Apollinaire Ngwe, il a entre autres avantages, l'autonomisation de la femme rurale défavorisée, l'extension du verger cacaoyer et le développement inclusif de la filière cacao du Cameroun, principe cardinal de l'interprofession. À travers la mise en œuvre de cette initiative, le CICC se propose d'assurer la formation, l'abatage sélectif et le tronçonnage des grumes dans les vergers, la fourniture des plants et des intrants, un apport en petits équipements (arrosoirs, pulvérisateurs, etc.), l'entretien et le suivi des vergers pendant une période de quatre ans.

#### Indication géographique protégée

A son œuvre, l'on dénombre 68 hectares exploités et d'autres espaces qui sont en cours

d'acquisition. Selon Thierry Lalet, président de la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France, le fait de mettre la femme rurale dans le processus de développement du pays montre son importance au sein de la population et des civilisations.

Odile Bana, entrepreneure agricole exprime sa gratitude : « au centre de traitement post-récolte de ma localité, je suis fière de donner un coup de main aux nouveaux venus. Je suis très reconnaissante envers le gouvernement et le CICC ». Au cours cette visite, les chocolatiers français ont noté l'amélioration du protocole post-récolte. Selon Daniel Mercier, président du Club des chocolatiers de France, « nous sommes venus pour mettre un visage sur chaque producteur. Nous sommes passés du cacao de mauvaise qualité à un cacao d'excellence. Le projet de labellisation du cacao camerounais sera une première mondiale. L'indication géographique protégée (IGP) va permettre d'avoir une différenciation ».

Christophe Mbassi

## CACAO DURABLE AU CAMEROUN

### ● Les membres du Comité en poste

**Composés des représentants des secteurs public et privé, de la société civile, et des organismes de recherche, ils ont été installés ce jeudi 09 février 2023 à Yaoundé.**

La double cérémonie était conjointement présidée par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mairobe. C'était en présence de Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune et l'ambassadeur Chef de délégation de l'Union européenne, Philippe Van Damne.

« Félicitations Mesdames, et Messieurs les membres du Comité cacao durable du Cameroun. Je vous déclare installés dans vos fonctions », dira le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, co-président de ce Comité aux tout premiers nouveaux membres installés, quelques minutes avant l'ouverture des travaux de la première session du Comité Cacao Durable au Cameroun.

Elle survient après l'officialisation du lancement de la feuille de route pour un cacao sans déforestation ayant donné le coup d'envoi de l'élaboration du Cadre d'action commun pour un cacao sans déforestation au Cameroun. Il a été créé en novembre 2022 par une décision MINADER/MIN-COMMERCE, un organe de gouvernance portant sur l'organisation et le fonctionnement du Comité du cacao durable au Cameroun, avec pour mission de superviser les activités du secteur. La plateforme de cacao dont les membres ont été ainsi installés, constitue un cadre de concertation multipartite pour le Cameroun, quatrième producteur mondial.



#### Répondre aux nouvelles exigences du marché international

L'heure n'est pas à l'autosatisfaction d'après le Minader : « nous devrions poursuivre nos efforts et faire plus. Nous devons faire en sorte que le secteur du cacao ne se développe pas seulement, mais qu'il profite aussi aux producteurs de cacao et à leurs communautés, ainsi qu'à leur environnement. C'est la seule façon de garantir à notre économie cacaoyère une continuité à long terme ».

Pour le directeur Afrique de l'IDH Jonas Mva Mva, « cette plateforme a du pain sur la planche. C'est pour s'assurer que le cacao camerounais répond aux nouvelles exigences. Elle vise à s'assurer qu'il sera reconnu à l'international comme un cacao qui

respecte les normes économiques, sociales, environnementales. S'assurer que le producteur tire des revenus décents lui permettant de vivre, de s'assurer que c'est un cacao sans déforestation, que nos enfants ne contribuent pas à la production du cacao, que les droits des travailleurs sont respectés. »

Dans la perspective de la mise en application

de la nouvelle réglementation de l'UE sur le cacao, et l'opérationnalisation du Comité cacao durable du Cameroun, les griefs portés aux cacao et café camerounais (odeurs de fumée, résidus de pesticides en passant par la présence des mycotoxines et des métaux lourds ...), seront bientôt un lointain souvenir. La mobilisation de plusieurs administrations, de l'interprofession, de la société civile et des Organismes de recherche pour la concrétisation de ce vaste programme, démontre la détermination à soutenir les initiatives qui apportent le développement au Cameroun dans le cadre de la vision présidentielle visant l'émergence à l'horizon 2035.

C.M

## BROYAGE DE CACAO

### Une usine annoncée à Mbalmayo

**Une convention de partenariat a été signée à cet effet le 1er février 2023 à Yaoundé, entre la Société Camerounaise Fapam Industry et la Société Néerlandaise Africa Quest Holding basée au Pays-Bas. Elle a pour objet la construction à Mbalmayo d'une usine de broyage de cacao et d'un centre innovant des métiers du cacao.**



Cette convention de partenariat signée en présence du ministre du Commerce, vise la valorisation des matières premières, le cacao, et dans une certaine mesure, le café. Etant donné que les opérateurs économiques ne tirent pas suffisamment avantage des APE et de la ZLE-CAF. Pour y remédier, « nous devons meubler l'accord en produisant. Nous devons accroître les exportations, car la ZLE-CAF est un débouché extraordinaire, et il faut créer l'agro-industrie pour approvisionner l'espace africain », va conseiller le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana.

Il poursuivra que ce projet local rentre dans le cadre de la décentralisation, et l'Accord de partenariat ainsi signé, avec les conditions de collaboration.

Le promoteur de l'entreprise FAPAM promet de produire des chocolats fins à destination du marché européen. Quant à sa partenaire, elle promet d'accompagner les pouvoirs publics à transformer le cacao. « Nous voulons que nos populations puissent croire en leur gouvernement. C'est ma première visite au Cameroun. Je suis satisfaite. Je me sens honorée que vous allez m'accompagner à viabiliser ce projet local », va conclure Antoinette Mutesa, CEO de AQH Africa Quest Holding.

Emeric Tumbove



## MINCOMMERCE-MINJEUNESSE

## ● Ensemble pour combattre la lutte contre la vie chère

A travers la signature d'une note d'information conjointe des deux ministères, le 03 février 2023, il s'agit de concrétiser l'une des instructions du chef de l'Etat Paul Biya, relatives à la recherche de solutions urgentes en vue de juguler le renchérissement des prix des produits de première nécessité et de grande consommation de masse.

A l'origine de la cérémonie conjointement présidée par le ministre du Commerce et son homologue de la Jeunesse et de l'Education civique, la tenue des concertations dans la dynamique de densification de l'écosystème des partenaires de la Carte Jeune Biométrique, instrument d'identification et de gouvernance, doté d'un volet bancaire, conçu dans une triple perspective de facilitation de l'accès des jeunes aux produits de première nécessité promotion du label « Made in Cameroon » et de renforcement de la contribution de la jeunesse à la mise en œuvre de la politique de l'import-substitution.

Le résultat porte sur un ensemble d'engagements au bénéfice des détenteurs de la Carte Jeune Biométrique. Il porte sur l'octroi des facilités d'accès et la réduction des prix des produits et services, ainsi que des offres de stages de formation ou de qualification.

Selon le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, « au-delà de l'accès proprement dit aux produits agro-alimentaires à des coûts préférentiels, à l'adresse des jeunes, cette opération participe de la politique de lutte contre la vie chère et de promotion de l'inclusion sociale et économique dans notre pays ».

La signature de cette note d'information qui coïncide avec la prochaine Fête nationale de la Jeunesse, était le prétexte pour Mounouna



Foutsou, ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, d'orienter les jeunes : « je voudrais dire à la jeunesse camerounaise qu'elle garde espoir, le chef de l'Etat a donné des instructions spécifiques, je voudrais inviter les jeunes Camerounais de 15 à 35 ans, à se présenter dans les Centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) de leurs lieux de résidence, afin de s'enrôler à la Carte Jeune Biométrique. Nous remercions le ministre du Commerce qui a facilité cela,

afin que ces mesures soient une réalité ».

## De l'espoir en perspective

Il s'agit de la mise en œuvre des directives présidentielles visant à l'encouragement de la jeunesse, l'amélioration des conditions de vie de la population. « Je voulais me féliciter de cette heureuse initiative du ministre de la Jeunesse et de l'Education civique. J'ai engagé des pourparlers avec la grande distribution, afin qu'ils veillent à l'accessibilité des

produits, en veillant à la notion de respect des prix. La révision des prix des produits pétroliers à la pompe survenue ces jours, rentre dans cette mouvance, avec une hausse extrêmement modérée des prix du super, le gaz oil, avec une exclusion du champ de l'augmentation, le gaz domestique, le pétrole lampant. Le chef de l'Etat a demandé que ce soit une hausse modérée. Les subventions coûtent 700 milliards de FCFA au budget de l'Etat par an », précise le ministre Luc Magloire Mbarga Atangana.

Pour les produits alimentaires, la plupart étaient exonérés des droits de douane. C'est le prolongement social de cette vision qui porte sur l'amélioration des conditions de vie. Fadimatou Yawa, présidente du Conseil National de la Jeunesse reconnaît que « cette signature prouve l'intérêt que le gouvernement porte à l'attention des jeunes. L'obtention de la Carte jeune permet de bénéficier des avantages en termes de réduction des prix, de consultations sanitaires, de réduction lors de l'achat de titres de transport. Cela leur permettra de pouvoir également avoir des réductions dans les grandes surfaces. Je les invite à former le « 1505 » du ministère de la Jeunesse, pour avoir plus d'amples informations, ou bien de consulter le site : onjcameroun.cameroun.cm ».

Lucien Tchaptchet

## BUSINESS INVEST IN CAMEROON 2023 MONTRÉAL 2023

## ● Le Mincommerce promet tout son adhésion

L'audience accordée le 02 février 2023 à Yaoundé, aux organisateurs par le chef du département ministériel en charge des questions commerciales, a permis de mieux appréhender les contours de l'événement.

La Conférence de Montréal est une Conférence internationale organisée par le Forum économique international des Amériques (FEIA). Elle regroupe annuellement depuis 1994, des centaines de conférenciers et des milliers de participants d'horizons divers. La 29ème édition qui se prépare avec pour invité d'honneur, le Cameroun, sera avec un Salon « Business and Invest In Cameroon ». Son objectif est de développer la connaissance des grands enjeux en ce qui concerne la promotion des investissements et du développement des affaires, entre le Canada, les Amériques et le Cameroun.

Cette plateforme virtuelle prévue du 12 au 14 juin 2023, permettra de promouvoir la libre discussion autour des grands enjeux économiques actuels, tout en facilitant les rencontres d'affaires. 12000 participants y sont attendus. La Conférence de Montréal a entre autres objectifs, la promotion des investissements au Cameroun, le déve-



veloppement des affaires, la réflexion et le réseautage de haut-niveau. « Une collaboration étroite avec les différents niveaux de gouvernement, les institutions internationales et les principaux acteurs du secteur privé à l'échelle mondiale, fait de la Conférence de

Montréal, une plateforme de premier choix pour vous appuyer dans vos différents objectifs de croissance », indique Peukassa Yaye président de la Firme Canada.

Ce rendez-vous a pour objectifs, non seulement de débattre des enjeux mon-

diaux actuels, mais également de promouvoir l'investissement et le développement des affaires. Le Forum économique International des Amériques vise aussi l'identification des opportunités d'investissements et de les promouvoir auprès du Canada. L'hôte du patron du Commerce précise que ce tout premier événement permettra au Cameroun de présenter ce qu'il a absolument de mieux. « Nous invitons le gouvernement camerounais d'être à Montréal, du 12 au 14 juin 2023. Il est impératif pour les Etats de montrer que le Cameroun leader en zone CEMAC. Le Cameroun se trouve être un élément qui doit prendre la place qui lui revient ». C'est la raison pour laquelle le ministre du Commerce promet tout son soutien pour une organisation réussie de ce rendez-vous de grande envergure, qui constitue une vitrine d'attraction des investisseurs en cette période de la ZLECAF.

Elisabeth Nkolo

CARBURANTS

# ● Nguélémendouka a sa station-service pilote

**Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana félicité pour ses efforts de lutte contre la vie chère et l'inflation.**

Ces félicitations lui ont été adressées le 19 janvier dernier par le maire Alex Mimbang de la commune de Nguélémendouka. C'était au cours de la cérémonie d'inauguration de la station-service pilote de cette localité de la région de l'Est par le ministre du Commerce, en présence du ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Joseph Le, du gouverneur Grégoire Mvongo, et du sénateur René Zé Nguelé.

« On est désormais à l'aise. Il ne sera plus question de voyager pour aller acheter du carburant ailleurs », s'est réjoui un exploitant de moto rencontré quelques minutes après l'inauguration de ce joyau architectural.

« A ce jour, la CSPH a construit une vingtaine de stations-service pilotes sur l'ensemble du territoire national. Dans quelques jours, ce sera le tour de la ville d'Ebolowa dans la région Sud. Merci au chef de l'Etat, merci au Conseil d'administration, aux acteurs du secteur pétrolier et aux partenaires sociaux, pour leur accompagnement, pour l'œuvre immense apportée à la CSPH, à tous les acteurs du secteur pétrolier qui apportent chaque jour, une pierre à la réalisation de nos exaltantes missions », a déclaré Okié Johnson Ndoh, le directeur général de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures. Soucieuse de la mise en œuvre de la politique énergétique décidée par le président Paul Biya, la CSPH a décidé d'étendre ses activités



à l'Est, par la création de ce centre après celui de Gari Gombo près de la RCA. « Je le redis avec la même conviction, la même force, il s'agit d'un don du chef de l'Etat aux populations pour l'amélioration des conditions de vie, pour faciliter l'accès aux services, aux produits de première nécessité. Le chef de l'Etat, comme d'habitude, dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit. C'est aussi la manifestation, le sens de la décentralisation. Ça veut dire que l'automobiliste de Nguélémendouka ne devrait plus aller à Yaoundé, à Bertoua pour faire son plein. Avant, c'était à Gari-Gombo. Les populations de l'Est doivent être confiants », va rassurer le ministre du Commerce, président du conseil d'administration

de la CSPH. Désormais, il n'est plus question d'aller à Bertoua pour s'approvisionner en carburant.

### Adieu les pannes sèches

Le représentant des élites, Mimbang précise que « la station-service est venue résoudre le manque criard de carburant dans cette localité. Il arrive à point nommé. Cela fait plus de 30 ans déjà que les marketeurs nous avaient tournés le dos, on avait recours au carburant frelaté de troisième catégorie. Adieu les pannes sèches, adieu les bidons vides dans les malles de voitures, merci beaucoup pour l'or noir qui coulera dans nos réservoirs ».

Dans le cadre de ses missions, la CSPH a mis

en place un programme de création des stations-service pilotes dans les zones non desservies.

Il faut dire que la municipalité de Nguélémendouka, est une ville carrefour toujours connectée aux activités du Mincommerce. « Nous avons beaucoup de respect et d'admiration à l'endroit de l'illustre membre du gouvernement que vous êtes, et dont le nom a une forte résonance dans la mémoire collective du fait des actions d'éclat que vous menez chaque jour contre la vie chère. Et toutes les formes d'inflation et de spéculation des produits de grande consommation sur nos marchés et surtout pour en faciliter leur accès au plus grand nombre des Camerounais », va souligner le magistrat municipal.

Il va en profiter pour adresser un salut amical et fraternel à ce ministre dont la discrétion n'a d'égal que l'efficacité dont il fait montre depuis son entrée au gouvernement en 2004. « Ne dure pas au pouvoir qui veut, ne dure pas à la tête de ce ministère qui veut, ça veut dire que vous faites bien Monsieur le ministre. Nous saluons l'avènement de cette station-service pilote, car elle va participer à la dynamisation des activités économiques. », a conclu maire.

*Joseph Kapo de retour de Nguélémendouka*

NGUTI

# ● Ouverture d'une station-service pilote

**A cette occasion, le Mincommerce a invité au retour à la paix dans le Sud-Ouest, le 27 janvier dernier, au cours de la cérémonie spéciale d'inauguration dans la commune de Nguti, département de Manengoumba.**

A bord d'un hélicoptère du ministère de la Défense, le ministre du Commerce a entamé sa mission par une escale au Shrine of Our Lady of Fatima, Mboka ; un lieu de recueillement du diocèse de Mamfé où il s'est confié au micro du Révérend Christopher, le chargé de Communication de l'archidiocèse. « Je suis très impressionné par ce que j'ai vu. Je compte bâtir un sanctuaire identique dans mon village Nsazomo. Rassurez-vous, je serai en union spirituelle avec vous. Entre ce que j'ai appris, et ce que j'ai vu, il y a une grande différence positive. C'est ma première visite, une visite au nom de la paix pour le Cameroun. Je reviendrai. Priez pour le pays ».

Par la suite, il se rendra sur le lieu de la cérémonie, objet de sa mission salvatrice. Selon le Luc Magloire Mbarga Atangana, cette station-service-pilote, « est le témoignage de l'amour du président Paul Biya aux populations du Sud-Ouest. Je suis satisfait de cette cérémonie spéciale. Je voulais l'annoncer par les faits, les actes, l'amour que le président Paul Biya porte à l'endroit des citoyens de cette région historique, forte en symboles dans le cadre de l'intégration nationale, dans le cadre de l'émergence. La paix est nécessaire, il est important que la paix revienne dans le Sud-Ouest. Vous voyez cette infrastructure nouvelle, sans la paix pas de développement. C'est le sens du développement engagé par le président de la République. Un seul mot, alignons-nous derrière le chef de l'Etat pour la



paix et l'émergence du pays ».

### Point de ralliement entre le Cameroun et le Nigeria

Il y a donc de bonnes nouvelles en perspective, à travers la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie dans cette localité. Pour preuve, Okie Johnson Ndoh, directeur général de la CSPH affirme que, « 11 emplois sont immédiatement créés pour les jeunes en plus des activités prévues. Ces produits vont favoriser le développement, chacun aura des produits de qualité aux prix homologués, cet endroit deviendra un lieu touristique, de rassemble-

ment.

La structure créée ne peut prospérer sans la paix. Désormais, personne n'ira plus à Douala ou à Buea acheter du carburant, c'est un point de relais, cette route nous relie au Nigeria. Il y a aussi de l'électricité. Le centre possède un grand groupe électrogène de 110 KVA, la vie revient à Nguti, à Manengoumba, grâce au président de la République. On n'aura des produits pétroliers et de première nécessité aux prix abordables. Cette station-service pilote, c'est un générateur de la vie économique, tout le monde va s'approvisionner ».

Après une cérémonie similaire à Nguélémendouka dans la région de l'Est le 19 janvier dernier, celle de Nguti ce 27 janvier, le ministre du Commerce a annoncé pour bientôt, l'ouverture de la station-service-pilote d'Ekondo Titi, dans la même région. Des doléances ont été énumérées par Georges Enoh, le maire de la commune : le désenclavement des villages, l'extension et l'approvisionnement en énergie électrique, la réhabilitation des pistes rurales,

et des points d'eau potable, la création d'une unité administrative, des écoles, la nomination d'autres fils de Nguti, à l'instar du Dg de la CSPH, aux postes de responsabilité.

Créée par décret No74/458 du 10 mai 1974, la CSPH, placée sous la tutelle du ministre du Commerce, a pour mission principale, de réguler les prix des hydrocarbures, à travers la prise en charge partielle ou totale des augmentations des prix desdits produits. Pour remédier au problème du refus des sociétés de s'implanter en zones rurales ou enclavées, elle a développé le projet de création des stations-service pilotes, afin d'offrir des produits pétroliers de première nécessité ou de consommation courante, notamment assurer l'approvisionnement constant des consommateurs.

A ce jour, l'on dénombre à son actif, une vingtaine de stations-service pilotes. Il s'agit d'infrastructures dont la gérance est généralement confiée à un marketeur, dans le but de rapprocher les produits pétroliers des consommateurs. Il convient de préciser que le membre du gouvernement a profité de ce séjour fructueux, pour procéder à la remise des dons en manuels scolaires afin d'encourager la jeunesse. Cette nouvelle station-service pilote est aussi appelée à faciliter les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Nigeria, en cette période de la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

*Joseph Kapo de retour de Nguti*

# FIAC

WWW.FIACDOUALA.ORG 2023

## COMMUNI QUE DE PRESSE



### Foire Internationale des Affaires et du Commerce de Douala (FIAC) 2023 : DEPLACEMENT DE DATES



Dans le droit fil des directives de Monsieur le Ministre du Commerce, Mandant du Gouvernement pour la Foire Internationale des Affaires et du Commerce de Douala (FIAC), nous avons le plaisir d'annoncer le report de la 2ème édition de la FIAC, initialement prévue du 25 janvier au 05 février 2023, **à la période du 05 au 16 avril 2023, au Parcours Vita de Bonamoussadi.**

Par la même occasion, nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur le Maire de la Ville de Douala, pour son appui multiforme ainsi que la mise à disposition de ce nouveau site.

Au premier rang des raisons qui ont milité en faveur de ce report, figurent :

- la nécessité de disposer d'un site bien aménagé à la dimension de l'évènement ;
- le besoin exprimé par la plupart des exposants d'avoir un délai supplémentaire pour mieux affiner les préparatifs ;
- la possibilité d'amplifier, de diversifier le visitorat et de faire véritablement les affaires, profitant de la période de pâques ;
- l'effectivité de l'entrée en exécution du budget de l'État à la période visée, qui devrait faciliter la participation des institutions à l'évènement.

Il s'agit d'une aubaine pour toutes les parties prenantes, qui permettra de mieux se préparer pour tirer le meilleur parti de ce rendez-vous des affaires, qui se veut une grande manifestation commerciale au cœur du Continent africain.

Placée sous le Très Haut Patronage de Monsieur le Président de la République et sous la supervision de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la FIAC 2023 est une excellente opportunité de mieux vendre, de nouer des partenariats d'affaires et de dénicher des nouveaux clients.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, les contacts utiles sont les suivants :

- **Secrétariat de la FIAC à Douala : +237 693751866 +237 675 29 35 91**
- **Secrétariat de l'organisateur à Yaoundé : +237 677 70 76 79**
- **Email : info@interprogress.org**
- **www.fiacdouala.org**

**Olivier ESSOMBA**  
Directeur de la FIAC 2023

**Pierre ZUMBACH**  
Président de la Fondation  
internationale Inter-Progress

# FIAC

WWW.FIACDOUALA.ORG 2023

## PRESS RELEASE



### DOUALA's INTERNATIONAL BUSINESS AND TRADE FAIR (FIAC) 2023: CHANGE OF DATES



**In accordance with the directives of the Minister of Trade, Principal of the Government when it comes to FIAC, we are pleased to announce that in order to fully succeed FIAC, set to take place initially from January 25 to February 05, 2023, will now take place April 05 to 16, 2023.** FIAC will therefore be held at the Parcours Vita de Bonamoussadi during the Easter school holidays.

On the same occasion we would like to **thank the Mayor of Douala, for his multifaceted support and letting us use this new site.**

The main reasons for this postponement are as follows:

- The necessity of having a site that is well prepared for the dimension of the event;
- The need expressed by most exhibitors to have additional preparatory time;
- The possibility of increasing and diversifying the visiting traffic and doing real business, taking advantage of the Easter period;
- The effectivity of the implementation of the State's budget at the time in question, which should facilitate the participation of the institutions at the event.

For all stakeholders, this is an opportunity to be better prepared to take full benefit of this business event, which is intended to be a major trade in the heart of the African continent...

**FIAC 2023 is organized under the High Patronage of the President of the Republic of Cameroon; And under the supervision of the Prime Minister, Head of Government;**

FIAC is an excellent opportunity and offers opportunities to sell better, establish new business partnerships and meet new customers.

For all information, here are the useful contacts:

- FIAC Secretariat in Douala: +237 675 29 35 91**
- Organizer's Secretariat in Yaoundé: +237 677 70 76 79/+237 693 75 18 66**
- Email : info@interprogress.org**
- www.fiacdouala.org**

**Olivier ESSOMBA**  
Director of FIAC 2023

**Pierre ZUMBACH**  
President of the Inter-Progress  
International Foundation

JOSEPH ANTOINE BELL

# ● L'ange gardien des infrastructures et équipements sportifs

L'ancien capitaine de l'Olympique de Marseille a bénéficié d'un décret du chef de l'Etat signé ce 6 février 2023. Le double vainqueur des CAN de 1984 et de 1988, triple mondialiste en 1982, 1990 et 1994 va devoir, à 68 ans, relever de nouveaux défis pour la promotion de l'image de son pays, le Cameroun.

Après avoir échoué au moins à deux reprises, à prendre la tête de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), l'ancien gardien de buts de l'équipe nationale du Cameroun trouve enfin du travail, au-delà de ses occupations de chef traditionnel ou de consultant de plusieurs chaînes internationales. Paul Biya, le président de la République, par décret N°2023/072 du 6 février 2023 a décidé de ce que « Monsieur Bell Joseph Antoine est (...) nommé président du Comité d'orientation de l'Office national des infrastructures et équipements et équipements sportifs ». Avec les avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.



Aussitôt, l'ancien footballeur champion d'Afrique en 1984 en Côte d'Ivoire et 1988 au Maroc s'est fendu en remerciements à l'égard du chef de l'Etat camerounais, qui vient de le remettre sur orbite, ce après plusieurs tentatives infructueuses de présider aux destinées de la Fecafoot. « Je n'oublie pas que, au retour de la Coupe du monde 1990, alors que les responsables du foot camerounais avaient annoncé ma radiation à vie, j'ai été reçu à bras ouverts et décoré au Palais avec toute l'équipe. En

2004, alors que la Fecafoot est dans un imbroglio flagrant, les élections sont suspendues par le PRC qui prescrit une commission de relecture des textes dans laquelle mon nom figure au milieu d'éminences du droit et de la politique », lit-on sur son compte Facebook.

Paul Biya et Joseph Antoine Bell, c'est décidément une affaire de respect et de confiance mutuels. L'ancien gardien de but d'Union de Douala et d'Arab Contractors en Egypte et des Girondins de Bor-

deaux en France y va avec des arguments massues pour le démontrer.

« En 2014 notre pays hérite des organisations de la CAN féminine 2016, CAN 2019 et CHAN 2020. Le chef de l'état crée le Comité de préparation de ces compétitions où siègent plusieurs ministères et organisations patronales notamment. Il y nomme 4 personnalités dont moi. Puis arrive le Grand dialogue national avec 3/4 de participants anglophones et l'autre quart composé de responsables poli-

tiques. Il m'y a été réservé une place », a-t-il réagi sur son compte Facebook. Avant de conclure son propos : « Je remercie le chef de l'état pour cette reconnaissance constante et resterai moi-même pour être à la hauteur de cette confiance ! »

Sorti de sa retraite sportive au moment où le Cameroun éprouve d'énormes difficultés à assurer la maintenance des stades et autres aires de jeu et d'entraînement construits pour accueillir la CAN féminine en 2016, le Chan 2020 et la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football senior du 9 janvier au 6 février 2022, Joseph Antoine Bell dont la notoriété et la crédibilité vont au-delà des frontières nationales, va devoir assumer, à la tête du Comité d'orientation de l'Office national des infrastructures et équipements sportifs (Onies) créé en 2022, au lendemain justement de la CAN, des missions de la plus haute importance dans les domaines de la gestion administrative, financière et technique d'une part, et le maintien en bon état de fonctionnement, ainsi que la sécurisation des infrastructures et équipements sportifs, d'autre part.

Alice Solange Banag

## MISSIONS

# ● La feuille de route de l'ONIES

Le décret du 17 août 2022 définit clairement les missions de l'Office national des infrastructures et équipements sportifs (ONIES).

Placée sous la tutelle du ministère des Sports, l'Office est un organisme public doté d'une autonomie financière. Il a pour mission d'assurer, par son expertise, l'entretien, la maintenance, l'exploitation, la sécurisation, le développement et la pérennisation des infrastructures et équipements sportifs, ainsi que des installations connexes spécifiques réalisés ou aménagés par l'Etat.



A ce titre il est notamment chargé : d'élaborer un plan de gestion intégrée des infrastructures et équipements sportifs, ainsi que de leurs installations annexes ; d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie et des mécanismes de gestion ou d'exploitation visant la maîtrise des charges inhérentes à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et équipements sportifs relevant de sa compétence ; d'assurer la création, la conservation et la mise à jour d'une base de données physiques et numériques des études, plans et schémas techniques ayant servi à la construction des infrastructures et équipements, ainsi que des plans de récolement ; de veiller au développement des compétences du personnel technique, des cadres et des dirigeants de l'Office, notamment en

matière de gestion et de maintenance des infrastructures sportives.

L'Onies est aussi chargé : d'assurer la veille technologique et le transfert des technologies en matière de gestion et de maintenance des infrastructures sportives, à travers, le cas échéant, une assistance technique dans les différents corps d'état ; d'assurer la gestion administrative, financière et technique des infrastructures et équipements sportifs ; d'assurer le maintien en bon état de fonctionnement, ainsi que la sécurisation des infrastructures et équipements sportifs : d'assurer l'entretien courant et la maintenance des infrastructures et équipements sportifs ; de réaliser les travaux de réhabilitation et de rénovation des infrastructures et équipements sportifs etc.

A.S.B

## FÉDÉRATION SPORTIVE

# ● Le tribunal administratif annule l'élection à la Fecavolley

La fédération a deux présidents. Seulement, la justice camerounaise saisie pour se prononcer sur cette lancinante affaire, n'en reconnaît qu'un !

La faction conduite par Julien Serge Abouem, le chef de l'exécutif sortant, qui a redynamisé le volleyball camerounais avec de nombreux titres remportés et de nombreuses participations aux compétitions internationales, a obtenu du Tribunal administratif du Centre l'annulation de l'élection de son rival Bourdanne Bello. Verdict rendu le 7 février 2023. Cette juridiction a été saisie par les membres du bureau sortant de l'association en contestation de la nouvelle équipe le 20 janvier dernier. Cette sentence est tombée 72 heures après l'élection du bureau de la faction de la Fecavolley conduit par le président sortant Julien Serge Abouem. L'Assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle il a été élu a été dénoncée par le camp d'en face. Celui-ci dans un communiqué « condamne avec la dernière énergie le caractère de défiance, de rébellion et de subversion des auteurs de cette imposture, aux desseins inavoués ».

C'est depuis le 14 novembre 2022 que le ministre des Sports et de l'Education physique Narcisse Mouelle Kombi a instruit l'arrêt du



processus électoral au sein de la Fecavolley. A cette époque, Julien Serge Abouem n'envisageait pas faire recours à la justice. « N'attendez pas que je saisisse le juge contre les actes du ministre des Sports », a-t-il déclaré le 8 décembre 2022. Mais, coup de tonnerre. Il est revenu sur ses déclarations. Indiquant, dans sa récente sortie, que la Fédération dont il a la charge a jusqu'ici respecté tous les actes du Minsep. « Le Minsep, dans son rôle de contrôle s'assure que les textes de nos fédérations sont conformes à la loi. Je dis bien à la Loi et pas aux circulaires », a-t-il tranché sur le rôle de la tutelle au sein des fédérations sportives civiles nationales.

A.S.B